|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier pour la période 2024-2027** |  |
| **Troisième réunion – 21 et 22 février 2022** |  |
|  |  |
|  | **Document CWG-SFP-3/3-F** |
| **21 janvier 2022** |
| **Original: anglais** |
| Contribution du Secrétariat |
| Informations générales concernant la contribution du Secrétariat au projet de Plan stratégique de l'UIT pour la période 2024-2027 |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent document a été soumis, sous la cote CWG-SFP-23/INF-1, à la deuxième réunion du Groupe de travail du Conseil chargé d'élaborer le Plan stratégique et le Plan financier (GTC-SFP), pour accompagner la contribution du Secrétariat au projet de Plan stratégique de l'Union pour la période 2024-2027 et pour apporter des explications sur ce document. Il vise à faciliter l'examen du projet de Plan stratégique par les membres en fournissant des informations générales supplémentaires sur 1) le processus d'élaboration de la contribution du Secrétariat au projet de Plan stratégique, conformément aux instructions fournies par le GTC-SFP; 2) les principes essentiels appliqués pour l'élaboration du projet de plan; et 3) les raisons justifiant le contenu de certains éléments du Plan stratégique et indicateurs de résultats.Suite à donnerLe Groupe de travail du Conseil est invité à **prendre note** du présent document.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[Résolution 71 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-071-F.pdf) |

# 1 Introduction

Le présent document a été élaboré pour accompagner les contributions du Secrétariat à la deuxième réunion du GTC-SFP, et pour apporter des explications sur ces documents. Il vise à faciliter l'examen par les membres du projet de Plan stratégique proposé en fournissant des informations générales supplémentaires sur 1) le processus d'élaboration de la contribution du Secrétariat au projet de Plan stratégique, conformément aux instructions fournies par le GTC-SFP; 2) les principes essentiels appliqués pour l'élaboration du projet de Plan; et 3) les raisons justifiant le contenu de certains éléments du Plan stratégique et indicateurs de résultats.

Une fois que le GTC-SFP sera parvenu à un accord concernant les éléments qui composent le Plan stratégique, le Secrétariat pourra soumettre d'autres contributions au GTC pour examen concernant les indicateurs relatifs aux cibles du Plan stratégique et l'élaboration du cadre de présentation des résultats, dans lequel les indicateurs SMART sont utilisés pour mesurer les résultats.

# 2 Résumé du processus d'élaboration du projet de Plan stratégique à ce jour

La contribution du Secrétariat de l'UIT au processus de planification stratégique vise à mettre en œuvre les orientations fournies par les membres lors de la première réunion du GTC-SFP (septembre 2021). Ce processus a comporté les grandes étapes indiquées dans la figure suivante.



Pour aider le GTC-SFP à élaborer le projet de Plan stratégique, le Secrétariat a examiné plusieurs documents et mis en œuvre plusieurs initiatives visant à donner aux parties prenantes la possibilité de contribuer au processus normal de planification stratégique de l'UIT. Ces initiatives ont compris des consultations approfondies avec les membres, ainsi que des discussions au sein du Secrétariat général de l'UIT et avec les Bureaux, dont le but était de recueillir des points de vue sur le Plan stratégique et d'obtenir des orientations sur la manière d'intégrer les contributions le plus efficacement possible. On peut notamment citer les initiatives suivantes:

Consultations avec les membres

• **La consultation informelle**, lancée par le Président du GTC-SFP en août 2021, a permis de recueillir les avis des membres sur la manière d'améliorer le Plan stratégique. Les réponses ont été résumées dans le Document [CWG-SFP-1/11-E](https://www.itu.int/md/S21-CWGSFP1-C-0011/fr) soumis au GTC-SFP pour examen.

• L'**enquête menée auprès des commissions d'études sur la Stratégie de l'UIT pour la période 2024-2027** a été publiée en septembre 2021. Les présidents des 19 Commissions d'études de l'UIT ont été interrogés au sujet de leur perception des défis qui se posent à l'UIT et des tendances qui se dessinent dans l'environnement des télécommunications/TIC, et ont proposé des améliorations à apporter au nouveau Plan stratégique. Les résultats ont été regroupés dans le Document [CWG-SFP-1/INF-6-E](https://www.itu.int/md/S21-CWGSFP1-INF-0006) soumis au GTC-SFP pour examen.

• Lors de **la consultation virtuelle du GTC-SFP** (novembre 2021), des propositions d'ajustements du cadre stratégique de l'UIT et de certains éléments du Plan stratégique ont été présentées aux membres, qui ont eu la possibilité de formuler des observations verbales pendant la consultation et par la suite, des observations écrites.

•Des **présentations ont été menées et des consultations sont en cours avec les Groupes consultatifs des Secteurs** depuis le lancement du processus de planification stratégique, le Président du GTC-SFP participant notamment aux réunions pertinentes du GCDT et du GCNT, et se poursuivront avec tous les Secteurs jusqu'à la session de 2022 du Conseil. L'objectif de ces consultations est de recueillir plus facilement les contributions des Groupes consultatifs des trois Secteurs.

Coordination interne au sein du Secrétariat

• Le **Groupe de travail sur la planification stratégique** a été créé par le Comité de coordination de l'UIT (à savoir, les cinq fonctionnaires élus) pour élaborer les contributions du Secrétariat au processus et appuyer les travaux du GTC-SFP. Il est présidé par le Directeur du Bureau des radiocommunications, M. Mario Maniewicz.

• Des **activités de coordination et des consultations ont été menées avec les** **trois Bureaux et le Secrétariat général** tout au long du processus, sous la responsabilité du Secrétariat de chaque Bureau, qui comprennent les Directeurs des Bureaux, ainsi du Secrétaire général et du Vice-Secrétaire général, afin de recueillir les observations de chaque Secteur et du Secrétariat général sur le projet de Plan stratégique et de s'assurer que ce dernier reflète correctement leurs stratégies et intègre leurs priorités, les résultats attendus de leurs travaux respectifs et la gamme de produits et de services qu'ils offrent aux membres. Des consultations avec le Conseil du personnel de l'UIT ont également eu lieu.

# 3 Principes et lignes directrices suivis pour l'élaboration de la contribution du Secrétariat

La contribution du Secrétariat applique les principes et lignes directrices formulés et approuvés par les membres lors de la première réunion du GTC-SFP ([Document CWG-SFP-1/12](https://www.itu.int/md/S21-CWGSFP1-C-0012/fr)). Le projet de Plan s'appuie sur les contributions et les réponses des membres obtenues dans le cadre de la consultation informelle organisée par le Président du GTC-SFP et de la consultation virtuelle du GTC-SFP (novembre 2021).

En particulier, une synthèse des instructions fournies par les membres au Secrétariat a été faite pour élaborer les grands principes ci-après, qui ont été appliqués comme suit pour l'élaboration du Plan stratégique pour la période 2024-2027 (prière de noter que la description détaillée des modifications apportées à certains éléments est indiquée dans la section suivante):

| Instruction du GTC-SFP | Prise en compte de l'instruction dans la contribution du Secrétariat  |
| --- | --- |
| **1 Simplification et clarté**– Demander au Secrétariat de fournir des propositions et évaluer ces propositions lors de la prochaine consultation virtuelle, sur la manière de simplifier et de clarifier le cadre stratégique, en revoyant les liens et les différents éléments du projet de Plan stratégique et du projet de Plan financier, pour mieux rendre compte des priorités stratégiques de l'organisation. | – Le Secrétariat a affiné le cadre stratégique pour le rendre plus simple et plus clair, en proposant les modifications ci-après au GTC pour examen:• Simplification et synthèse des buts stratégiques et des cibles.• Élaboration de priorités thématiques qui font la synthèse des objectifs sectoriels/intersectoriels et les remplacent.• Regroupement des activités et des catalyseurs des Secteurs/du Secrétariat général pour établir des offres de produits et de services et des catalyseurs à l'échelle de l'UIT. |
| **2 Thèmes**– Demander au Secrétariat de présenter des propositions: i) sur les solutions permettant que le Plan stratégique conserve son statut de haut niveau, tout en reconnaissant le rôle et le mandat des Secteurs de l'UIT; ii) sur la base des priorités stratégiques, sur la manière d'identifier les principaux sujets/thèmes de travail, compte tenu des thèmes transversaux – dans la mesure du possible, afin de renforcer les synergies entre les Secteurs. | – Le Secrétariat a établi une distinction plus nette entre le Plan stratégique de haut niveau et les plans opérationnels détaillés des Secteurs et du Secrétariat général.– Il a identifié les principaux domaines d'impact et les a organisés en priorités thématiques, dont les retombées seront être mesurées à l'aide de réalisations auxquelles un ou plusieurs Secteurs contribueront. |
| **3 Une UIT unie dans l'action**– Demander au Secrétariat d'élaborer de nouvelles propositions pour clarifier et renforcer le concept d'une UIT unie dans l'action et demander au GTC-SFP de tenir ensuite compte de ces propositions pour l'élaboration du Plan stratégique.– Demander au Secrétariat de s'appuyer sur les priorités stratégiques/thèmes/domaines de travail intersectoriels et de tenir compte du concept d'une UIT unie dans l'action, tout en reconnaissant la contribution des Secteurs de l'UIT, en étant capable de définir les produits et les services que l'UIT peut fournir en tant qu'organisation.– Demander au Secrétariat de préciser et de déterminer s'il existe des possibilités pour affecter les ressources de manière plus souple entre les Secteurs. | – Le Secrétariat a tenu compte de la définition du concept "Une UIT unie dans l'action", telle qu'elle est formulée dans l'ancien Plan stratégique: "les Secteurs travailleront de concert à la mise en œuvre du plan stratégique. Le Secrétariat appuiera une planification opérationnelle coordonnée, en évitant les redondances et les doublons et en optimisant les synergies entre les Secteurs, les Bureaux et le Secrétariat général".– Le Secrétariat a renforcé le concept "Une UIT unie dans l'action" en élaborant un plan stratégique de haut niveau, perfectionné et ciblé pour rendre compte des contributions et des synergies à l'échelle de l'UIT.– Il a élaboré des priorités thématiques qui font la synthèse des domaines d'impact sectoriels et intersectoriels et remplacent les objectifs cloisonnés.– Il a regroupé les offres de produits et de services et les catalyseurs à l'échelle de l'UIT pour rendre compte des méthodes de travail découlant du concept "Une UIT unie dans l'action".– Il a établi une distinction plus nette entre le Plan stratégique et les plans opérationnels, afin que les Secteurs et le Secrétariat général soient en mesure de rendre compte de leurs travaux respectifs.  |
| **4 Vision et mission**– Demander au Secrétariat de rassembler de nouvelles propositions soumises par les membres du GTC-SFP, en vue d'ajuster éventuellement le libellé, conformément à l'objet et au mandat de l'UIT, compte tenu de la persistance de la fracture numérique et du rôle de l'Union qui est de renforcer la connectivité partout dans le monde et l'utilisation des télécommunications/TIC au service d'un développement socio-économique écologiquement durable. | – Le Secrétariat a fourni d'autres options possibles pour la vision et la mission rendant compte du mandat de l'UIT et simplifiant la définition. |
| **5 Buts**– Compte tenu des résultats de la consultation en ligne et des contributions soumises au GTC-SFP, demander au Secrétariat de rassembler de nouvelles propositions des membres et d'analyser plus avant s'il est possible, et avec quelles conséquences, de conserver, d'ajuster ou de regrouper les buts actuels, compte tenu des discussions en cours concernant la vision et la mission et en gardant à l'esprit la Constitution et la Convention de l'UIT. | – Le Secrétariat a proposé de regrouper et de préciser les buts stratégiques pour qu'ils rendent mieux compte de la vision et de la mission de l'UIT.– Ces buts ont été définis pour renforcer les synergies et créer des objectifs: i) qui sont propres à la vision et à la mission de l'UIT et alignées sur celles-ci, ii) qui s'excluent mutuellement et, pris ensemble, constituent un tout complet, et iii) qui sont axés sur les incidences de l'UIT, plutôt que sur les catalyseurs de l'organisation. |
| **6 Cibles**– Demander au Secrétariat de présenter des propositions pour revoir l'ensemble de cibles existant, conformément aux enseignements tirés, en particulier: les cibles doivent se fonder sur le principe SMART (spécifiques, mesurables, orientées vers l'action, réalistes, pertinentes, assorties d'échéances) et tenir compte des différences d'une région à l'autre et des différences en matière de développement. | – Le Secrétariat a révisé les cibles pour rendre compte des objectifs de l'UIT dans le cadre du Programme 2030 et de sa contribution à la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI.– Il a introduit des indicateurs SMART relatifs aux cibles dans le cadre de présentation des résultats, et défini des sous-indicateurs afin d'affiner les mesures par région/niveau de développement/sexe, etc. |
| **7 Présence régionale**– Convenir que le rôle de la présence régionale de l'UIT devrait apparaître dans le nouveau plan stratégique.– Suivre les discussions en cours entre les États Membres et intégrer les conclusions sur le rôle de la présence régionale de l'UIT dans le nouveau plan stratégique, en gardant à l'esprit la Constitution et la Convention de l'UIT. | – Le Secrétariat a accordé une place plus importante à la présence régionale de l'UIT dans le Plan stratégique, en faisant de la présence régionale un catalyseur. |
| **8 Coordination avec le plan financier**– Demander au Secrétariat de tenir compte des principes suivants au moment de définir les liens entre le plan financier et le plan stratégique: a) lien direct entre les priorités stratégiques, y compris les thèmes transversaux, et l'affectation des ressources financières et des ressources humaines, b) aucun élément ne devrait être laissé sans financement (voir également la demande de clarification au point 3 pour savoir s'il est possible d'affecter les ressources de manière plus souple entre les Secteurs). | – Le lien direct entre le Plan stratégique et l'affectation des ressources au niveau des priorités thématiques figurera dans l'Appendice A, "Attribution des ressources" du Plan stratégique, en veillant à ce qu'aucun élément ne soit laissé sans financement. |
| **9 Évolutions au niveau des Nations Unies**– Demander au Secrétariat de fournir des informations mises à jour sur les discussions en cours au niveau des Nations Unies.– Demander au Secrétariat de soumettre des propositions pour mieux rendre compte du rôle de l'UIT au sein du système des Nations Unies (compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la contribution de l'UIT à la réalisation des ODD et au processus du SMSI). | – Le Secrétariat a tenu compte des discussions en cours au niveau des Nations unies dans l'analyse de la situation.– Il a proposé des cibles pour 2030 afin de démontrer l'engagement de l'UIT en faveur du Programme 2030 et des ODD, et de mettre en évidence le rôle de l'UIT dans le système des Nations Unies et la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI. |
| **10 Cadre UIT de présentation des résultats**– Demander au Secrétariat de continuer d'élaborer le cadre UIT de présentation des résultats compte tenu des propositions des membres et vu la nécessité d'appuyer la mise en œuvre des plans stratégique, financier et opérationnels et du budget et d'améliorer la capacité des membres d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des buts de l'UIT. | – Le Secrétariat a amélioré le cadre de présentation des résultats en y intégrant des indicateurs SMART pour les résultats associés aux cibles et aux priorités thématiques, grâce auxquels les membres seront mieux à même de mesurer les progrès accomplis par l'UIT. |

Aussi le cadre stratégique de l'UIT a-t-il été révisé et amélioré pour tenir compte des principes et des lignes directrices susmentionnés. La figure ci-après montre l'évolution entre l'ancien cadre stratégique et le cadre proposé pour le projet de Plan stratégique pour la période 2024-2027.



# 4 Explication du choix des éléments du cadre stratégique

La présente section donne des informations supplémentaires sur les ajustements qu'il est proposé d'apporter à certaines composantes du cadre stratégique, afin de tenir compte des principes et des lignes directrices approuvés lors de la première réunion du GTC-SFP. Plus précisément, elle décrit l'approche adoptée pour faire en sorte que tous les éléments de l'ancien Plan stratégique ont été pris en compte, la façon dont leurs composantes ont été reformulées, l'approche suivie pour veiller à ce que les modifications apportées aient conservé les éléments essentiels et les raisons qui justifient les modifications. La figure ci-après montre les principales composantes du cadre stratégique proposé, qui comprennent les composantes du projet de Plan stratégique (vision et mission, buts stratégiques, priorités thématiques, offres de produits et de services, catalyseurs) et du cadre de présentation des résultats (cibles, résultats et produits), et indique les sous-sections correspondantes dans le présent document (3.1, 3.2, 3.3 et 3.4).



Les principales composantes du Plan stratégique sont liées les unes aux autres pour obtenir des résultats. En particulier, des offres de produits et de services sont déployées afin que l'UIT soit en mesure d'effectuer des travaux au titre de ses priorités thématiques, dans le but de parvenir à des résultats favorisant la réalisation des buts stratégiques et des cibles de l'Union. En parallèle, les catalyseurs permettent à l'UIT d'atteindre ses buts et de mettre en œuvre ses priorités de manière plus efficiente et efficace.

On trouvera quelques exemples ci-après:

– L'UIT met régulièrement à jour le Règlement des radiocommunications et les accords régionaux, renforce les capacités des professionnels du secteur des télécommunications/TIC et favorise le dialogue entre les parties prenantes au moyen de plates-formes fédératrices. Ces offres de produits et de services contribuent à la priorité thématique relative au spectre et aux orbites de satellites, qui devrait permettre d'obtenir les résultats suivants: i) les ressources que constituent le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites associées sont attribuées et utilisées de manière efficace et équitable, et ii) les brouillages préjudiciables sont évités. L'obtention effective de ces résultats contribue donc à la mise en œuvre de la connectivité universelle et d'une transformation numérique durable, favorisée par les catalyseurs de l'organisation.

– L'UIT réunit des experts du monde entier pour élaborer des normes internationales appelées Recommandations UIT-T. Ces offres de produits et de services contribuent à la priorité thématique relative à l'infrastructure et aux services, qui devrait permettre d'obtenir une amélioration de l'interopérabilité et de la qualité de fonctionnement des infrastructures et des services. Les incidences à long terme de ce résultat contribueront donc à atteindre la connectivité universelle.

– L'UIT renforce les capacités des professionnels du secteur des télécommunications/TIC, élabore des ressources didactiques et œuvre en faveur du renforcement de la maîtrise des outils numériques et des compétences numériques des personnes. Ces offres de produits et de services contribuent à la priorité thématique relative à un environnement propice, qui devrait permettre aux utilisateurs d'acquérir des compétences numériques. Les incidences à long terme de ce résultat contribueront donc à mettre en œuvre une transformation numérique durable.

## 3.1 Buts stratégiques et cibles

Buts stratégiques

En réponse aux instructions fournies par les membres visant à envisager d'ajuster ou de regrouper les buts ainsi que de simplifier et d'améliorer l'orientation du Plan stratégique, il est proposé de fusionner les cinq buts stratégiques de l'ancien plan en deux, à savoir "Connectivité universelle" et "Transformation numérique durable". Ces buts ont été définis dans le but de renforcer les synergies et de créer des objectifs: i) qui sont propres à la vision et à la mission de l'UIT et alignées sur celles-ci, ii) qui s'excluent mutuellement et, pris ensemble, constituent un tout complet, et iii) qui sont axés sur les incidences de l'UIT, plutôt que sur les catalyseurs de l'organisation.

Compte tenu des instructions fournies par les membres, les cinq buts stratégiques de l'UIT ont été évalués selon des critères permettant de déterminer s'ils sont propres au mandat de l'UIT, clairs, mesurables et distincts. Pour affiner les buts stratégiques, les cadres d'autres entités des Nations unies ont également été évalués afin de mettre à profit les bonnes pratiques. Cet exercice a permis de constater que, sur l'ensemble des entités évaluées, les buts stratégiques étaient propres aux mandats des organisations et que les chevauchements entre ceux-ci étaient limités. Si les buts "croissance", "inclusion" et "durabilité" sont spécifiques et mesurables, les cibles qui leur sont liées concernant l'accès, l'utilisation et l'amélioration de la connectivité, se chevauchent. De ce fait, ils ont été regroupés en deux buts, qui intègrent les thèmes associés aux anciens buts: le premier, "connectivité universelle", vise à favoriser l'*accès* universel à des télécommunications/TIC sûres et de qualité à un coût abordable, et reprend des thèmes relatifs aux buts "croissance" et "inclusion". Le second but, "transformation numérique durable", vise à encourager une *utilisation* équitable des télécommunications/TIC pour mobiliser les individus et les sociétés en faveur du développement durable, et intègre les thèmes relatifs aux buts "durabilité" et "croissance". Enfin, étant donné que le but "partenariats" décrit des méthodes de travail plutôt qu'un objectif final, il a été retiré des buts stratégiques et figure désormais au nombre des catalyseurs. L'innovation étant inhérente aux travaux menés dans le domaine des télécommunications/TIC ainsi qu'au sein de l'UIT, le but qui s'y rapporte a été pris en compte dans toutes les priorités thématiques, en particulier l'"environnement propice" et figure également au nombre des catalyseurs, sous l'intitulé "efficience, efficacité et innovation opérationnelles".

Cibles

Le projet de Plan stratégique fixe des cibles ambitieuses pour 2030, qui renforcent l'engagement de l'UIT en faveur de la réalisation des ODD et de la mise en œuvre des grandes orientations du SMSI ainsi que de ses buts stratégiques. Ces cibles sont fondées sur celles figurant dans l'ancien Plan stratégique, qui ont été précisées afin d'évaluer les progrès accomplis concernant les buts stratégiques et le Programme Connect 2030 de l'UIT. Elles seront mesurées à l'aide des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, orientés vers l'action, réalistes et assorties d'échéances) dans le cadre de présentation des résultats.

Les cibles de l'ancien Plan stratégique ont été revues et prises en considération lors de l'élaboration de la nouvelle série de cibles afin de rendre compte avec précision des nouveaux buts proposés.

Les propositions de cibles pour le nouveau projet de plan stratégique et d'indicateurs y relatifs ainsi que les correspondances avec les cibles du Plan stratégique pour la période 2020-2023 sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

| But | Cibles proposées | Indicateurs relatifs aux cibles proposés | Correspondance avec les cibles pour 2023 |
| --- | --- | --- | --- |
| **Connectivité universelle** | 1.1: Couverture large bande universelle | – % de la population mondiale desservie par le large bande (également lié à la cible 9.1.c des ODD) | *Cible 2.7*: 96% de la population mondiale sera desservie par le large bande*Cible 1.6*: 40% des pays auront plus de la moitié des abonnements au large bande avec un débit supérieur à 10 Mbit/s |
| 1.2: Services large bande pour tous à un coût abordable | – Coût des services large bande de base dans les pays en développement en % du revenu national brut (RNB) mensuel par habitant | *Cible 2.6*: Le prix des services large bande ne devrait pas représenter plus de 3% du revenu mensuel moyen dans les pays en développement*Cible 1.3*: L'accès à l'Internet devrait être 25% moins cher (année de référence: 2017)*Cible 2.5*: L'écart en matière d'accessibilité économique entre pays développés et pays en développement devrait être réduit de 25% (année de référence: 2017) |
| 1.3: Accès de tous les ménages au large bande | – % des ménages ayant accès à l'Internet (par niveau de développement; zone urbaine/rurale) | *Cible 1.1*: 65% des ménages dans le monde auront accès à l'Internet*Cible 2.1*: Dans les pays en développement, 60% des ménages devraient avoir accès à l'Internet*Cible 2.2*: Dans les pays les moins avancés, 30% des ménages devraient avoir accès à l'Internet |
| **Transformation numérique durable** | 2.1: Utilisation universelle de l'Internet par les personnes | – % de particuliers utilisant l'Internet (ventilé par zone urbaine/rurale; agrégé par région, niveau de développement) | *Cible 1.2*: 70% de la population dans le monde utilisera l'Internet*Cible 2.3*: Dans les pays en développement, 60% de la population utilisera l'Internet*Cible 2.4*: Dans les pays les moins avancés, 30% de la population utilisera l'Internet |
| 2.2: Réduction de toutes les fractures numériques (en particulier entre les hommes et les femmes, en fonction de l'âge et entre les zones urbaines et les zones rurales) | – % de particuliers utilisant l'Internet (ventilé par âge, par sexe et par possibilité d'accès) | *Cible 2.8*: L'égalité hommes-femmes en matière d'utilisation de l'Internet et de possession de téléphone mobile devrait être assurée |
| 2.3: Utilisation universelle de l'Internet par les entreprises | – % d'entreprises utilisant l'Internet (au total et par taille de l'entreprise) | *(Inspiré de l'objectif correspondant du BBCOM/selon la disponibilité des données de la CNUCED)* |
| 2.4: Accès universel à l'Internet dans toutes les écoles | – % d'écoles disposant d'un accès à l'Internet | *(Mesuré par l'UNESCO (ISU), au titre de l'indicateur 4.a.1 des ODD)* |
| 2.5: La majorité des personnes sont dotées de compétences numériques | – % de jeunes et d'adultes ayant des compétences dans le domaine des TIC, par type de compétence | *Cible 2.10*: La proportion de jeunes et d'adultes disposant de compétences dans le domaine des télécommunications/TIC augmentera de 40% |
| 2.6: La majorité des personnes interagissent avec les services publics en ligne. | – % de la population qui utilise les services publics en ligne | *Cible 1.7*: 40% de la population devrait utiliser les services publics en ligne |
| 2.7: Amélioration significative de la contribution des TIC à la lutte contre les changements climatiques | – Taux de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques dans le monde– Part nette de la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux télécommunications/TIC– Empreinte carbone totale des TIC (ventilée par type de service/fournisseur) | *Cible 3.2*: Le taux de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques dans le monde sera porté à 30%*Cible 3.4*: La part nette de la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce aux télécommunications/TIC devrait augmenter de 30% (année de référence: 2010) |

Les cibles actuelles dont il sera tenu compte dans les résultats au titre des priorités thématiques sont les suivantes:

– Cible 1.4: Tous les pays adopteront un programme/une stratégie en matière de numérique.

– Cible 1.5: Le nombre d'abonnements au large bande aura progressé de 50%.

– Cible 2.9: D'ici à 2023, des environnements propices garantissant l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées devraient être mis en place dans tous les pays.

– Cible 3.1: L'état de préparation des pays en matière de cybersécurité, avec des capacités essentielles: existence d'une stratégie, d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident/d'urgence informatique et d'une législation, sera renforcé.

– Cible 3.3: Le pourcentage de pays dotés d'une politique, d'une législation ou d'une réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques sera porté à 50%.

– Cible 3.5: D'ici à 2023, tous les pays devraient avoir un Plan national pour les télécommunications d'urgence dans le cadre de leurs stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe.

Les Cibles 4.1 et 5.1 actuelles correspondent à des buts qui constituent des moyens plutôt qu'une fin en soi et il s'est avéré extrêmement difficile de les mesurer (actuellement, moyennant des variables de substitution).

## 3.2 Priorités thématiques et résultats

Priorités thématiques

En réponse aux instructions fournies par les membres visant à tirer parti des synergies et à simplifier et améliorer l'orientation du Plan stratégique, des priorités thématiques ont été instaurées pour mettre en évidence les principaux domaines d'activité de l'Union, dont les résultats contribueront à réaliser les buts stratégiques. Ces priorités thématiques synthétisent les objectifs sectoriels et intersectoriels en un groupe de priorités qui tiennent compte des domaines transversaux et de ceux propres à chaque Secteur, tout en éliminant les redondances existant dans l'ancienne liste d'objectifs sectoriels et intersectoriels.

Pour élaborer les priorités thématiques, les groupes consultatifs des Secteurs ont mené les discussions pertinentes. Les priorités thématiques ont par conséquent été définies à partir des objectifs sectoriels et intersectoriels figurant dans le Plan stratégique pour la période 2020-2023, qui ont été directement mis en correspondance avec les priorités thématiques. Une analyse comparative des entités homologues des Nations unies a également été réalisée, qui a permis de constater que d'autres organisations ont articulé leurs travaux autour de domaines d'activité unifiés en vue d'atteindre les objectifs de l'organisation. Pour élaborer les priorités thématiques et les mettre sous leur forme finale, des consultations approfondies ont ensuite été organisées au sein du Secrétariat, avec les Secteurs, afin de s'assurer que les priorités thématiques rendaient dûment compte de leurs principaux domaines d'activité et des synergies intersectorielles, et ne comportaient pas de doublons.

Résultats

En réponse aux instructions fournies par les membres en vue de simplifier le cadre stratégique, de préciser son orientation et d'améliorer le cadre de présentation des résultats de l'UIT, le projet de Plan stratégique pour la période 2024-2027 regroupe les résultats attendus des travaux de l'UIT au titre de chaque priorité thématique. Les progrès réalisés en lien avec ces résultats seront ensuite mesurés à l'aide d'indicateurs de résultats SMART pour figurer dans le cadre de présentation des résultats. Ces résultats jouent le rôle d'éléments constitutifs des incidences de l'Union, dont la réalisation, en tant qu'ensemble, permettra à l'UIT d'atteindre ses buts stratégiques.

Pour élaborer les nouveaux résultats, les résultats de l'ancien Plan stratégique ont été mis en correspondance avec les priorités thématiques et présentés aux Bureaux et au Secrétariat général. Étant donné que plusieurs résultats de l'ancien Plan stratégique étaient plus détaillés, ceux-ci ont été utilisés pour créer des indicateurs de résultats. Les Bureaux et le Secrétariat général travaillent actuellement à préciser les indicateurs de résultats, qui seront intégrés au projet de Plan stratégique après l'approbation du cadre.

## 3.3 Offres de produits et de services et produits

Offres de produits et de services

Pour présenter la proposition de valeur combinée de l'UIT et mettre en évidence les liens entre l'ensemble des produits et des services, le projet de Plan stratégique pour la période 2024-2027 a regroupé les offres des Secteurs et du Secrétariat général, ou "activités", sous la catégorie transversale "offres de produits et de services de l'UIT". En attendant, pour permettre aux secteurs et au Secrétariat général d'adapter les produits et les services ainsi que les ressources allouées à leurs mandats respectifs, des informations détaillées sur la manière dont les Secteurs et le Secrétariat général déploient leurs offres seront incorporées dans les plans opérationnels.

Pour élaborer cette catégorie générale de produits et de services, les activités existantes des Secteurs ont été regroupées et reformulées pour mettre en évidence les domaines de travail communs tout en rendant compte de la spécificité des offres existantes de chaque Secteur et du Secrétariat général.

Produits

Les produits seront définis dans les plans opérationnels. Ils permettront d'évaluer les résultats concrets et les prestations découlant d'offres spécifiques et seront mesurés par des indicateurs relatifs aux produits. Les produits ne figureront donc plus dans le projet de Plan stratégique, l'objectif étant de donner aux Secteurs la souplesse nécessaire pour établir leurs propres offres de produits et de services et les mesurer en conséquence.

## 3.4 Catalyseurs

En réponse aux instructions données par les membres en vue d'exploiter les domaines transversaux et de renforcer les synergies, des catalyseurs ont été définis à l'échelle de l'UIT. On a effectué la synthèse de ces éléments pour mettre en évidence des méthodes de travail cohérentes dans l'ensemble de l'UIT, qui s'appuient sur les points forts existants et remédient aux points faibles, afin d'accélérer la mise à disposition des produits et des services ainsi que la réalisation des priorités thématiques et des buts stratégiques de l'UIT. Pour répondre aux demandes des membres visant à mettre en avant le rôle de l'UIT au niveau régional, les catalyseurs ont également été élargis pour qu'un de ces catalyseurs porte sur la présence régionale. Parallèlement, dans le but de reconnaître la contribution continue des Secteurs et du Secrétariat général, la description détaillée de la manière dont ils intègrent ces catalyseurs dans leurs travaux et allouent des ressources a été transférée dans les plans opérationnels.

Pour élaborer ces catalyseurs, les catalyseurs associés aux Bureaux et au Secrétariat général ont été regroupés puis classés dans des catégories générales à l'échelle de l'UIT qui s'excluent mutuellement, mais qui, pris ensemble, constituent un tout complet. Ces nouveaux catalyseurs ont ensuite été examinés et mis sous leur forme finale grâce à la tenue de consultations approfondies et à la soumission de contributions au sein du Secrétariat.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_